

n°11 - D 28.09.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit septembre à neuf heures et trente minutes, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.

Point à l'ordre du jour :

6.2 Contingent CRCT pour l'année universitaire 2019

Membres présents : BARBIER Emmanuel, BERNARD Sébastien, COURTOIS Hervé, GRANET ABISSET Anne-Marie, CHAZE-MAGNAN Ludivine, FILIPPI Lionel, GAILLARD Isabelle, MARTIN-MERCIER Sylvie, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, KAFAI Mitra, MABED Abdelmalek, ROGEAT Elise, CROUZET Lucas, ROUILLON Joris, PARET Jérôme.

Membres représentés : CARON FASAN Marie-Laurence (procuration à FILIPPI Lionel), LBATH Ahmed (procuration à CHAZE-MAGNAN Ludivine), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à GRANET ABISSET Anne-Marie), MARTENS Kirsten (procuration à COURTOIS Hervé), WENDLING Olivia (procuration à BERNARD Sébastien), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel), LOUIE France-Dominique (procuration à GAILLARD Isabelle).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'avis du comité technique émis le 25 septembre 2018,

Considérant la proposition de fixer le contingent CRCT 2019 à 25 semestres ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la proposition de fixer le contingent CRCT 2019 à 25 semestres.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	17
Membres représentés	7
Nombre de votants	24
Voix favorables	24
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés la proposition de fixer le contingent CRCT 2019 à 25 semestres.

Publié le : 08.10.2018

Transmis au Rectorat le : 08.10.2018

Fait à St- Martin- d'Hères, le 28 septembre 2018

Pour le Président et par délégation
Pour le Président et par délégation des services adjointe

La Directrice
Martine PEVET

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE